



OFFICE BENELUX
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

Adresse postale
Boîte Postale 90404
NL-2509 LK La Haye

Adresse
Bordewijklaan 15
NL-2591 XR La Haye

T +31 70 349 11 11
F +31 70 347 57 08

info@boip.int
www.boip.int

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
Chemin des Colombettes 34
CH-1211 GENEVE 20
Suisse

La Haye, 09 mai 2017
Nos réf: oppo/2013071/EH
Contact: Erica Hartinger
Téléphone: 070-3491135

Vos réf: I 1333881
Dossier: INTERLAC HOLDING S.A. (I 1057818, I 1162354) vs LABORATORI ZAUBER SRL (I 1333881)

Concerne : Avis de refus provisoire consécutif à une opposition
Refus total provisoire

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous faisons parvenir un avis de refus total provisoire d'un enregistrement international, consécutif à une procédure d'opposition. Nous vous remercions de l'adresser dans les meilleurs délais au titulaire de l'enregistrement concerné ou, le cas échéant, à son mandataire. Les coordonnées requises par votre Bureau, conformément à la règle 18ter(3) du règlement d'exécution commun, sont les suivantes :

I Numéro de l'enregistrement international :

I 1333881

II Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international :

LABORATORI ZAUBER SRL
Via Rosso Medardo, 15
I-20159 MILANO
Italie

Pays-Bas:
ABN AMRO
IBAN NL68 ABNA 0240 0367 00
BIC: ABNA NL2A

Belgique:
BNP Paribas Fortis
IBAN BE24 0014 3183 0538
BIC: GEBA BEBB

Luxembourg:
BGL BNP Paribas
IBAN LU50 0030 0556 7430 0000
BIC: BGLL LULL

III Motif de refus :

Le 05 mai 2017, une opposition a été introduite contre l'enregistrement international susmentionné. L'opposition est recevable. Vous trouverez en annexe un document comprenant les données relatives à cette opposition. Dispositions légales : article 2.18 de la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle. Les articles 2.14 et 2.16 sont applicables (voir notre site internet).

IV Coordonnées de la marque sur laquelle l'opposition est basée (voir copie en annexe) :

no. d'enregistrement : I 1057818, I 1162354

date de dépôt : voir annexe

marque : voir annexe

titulaire de la marque : voir annexe

liste des produits et/ou services sur lesquels l'opposition est fondée :

I 1057818 : tous les produits / services protégés par l'enregistrement

I 1162354 : tous les produits / services protégés par l'enregistrement

V Produits et/ou services qui pourraient être affectés par l'opposition :

I 1333881 : tous les produits / services protégés par l'enregistrement



VI Recevabilité provisoire pour une partie des droits invoqués :

Pas d'application

VII Début de la Procédure :

La procédure commence le 10 juillet 2017, c'est-à-dire à l'issue du délai communément appelé "cooling-off" de deux mois. Le moment venu, le défendeur recevra un avis l'informant du début de la procédure.

VIII Irrégularités :

Pas d'application

IX Explication concernant la langue de la procédure :

L'opposant a indiqué qu'il préfère le français comme langue de la procédure. Etant donné qu'il s'agit d'une marque internationale, la langue de la procédure est une des langues officielles de l'Office Benelux (français ou néerlandais) choisie par le défendeur dans un délai d'un mois à partir de la présente notification soit au plus tard, le 09 juin 2017. A défaut de choix, la langue de la procédure sera le français. Le défendeur peut modifier les choix linguistiques, en accord avec la partie adverse, jusqu'au début de la procédure.

X Oppositions multiples :

Pas d'application

Enfin, vous pouvez, en accord avec la partie adverse, demander la suspension de la procédure d'opposition. Cette suspension dure quatre mois et peut être prolongée par des périodes successives de même durée. Chaque partie peut à tout moment durant la suspension sur demande conjointe, en demander la levée. Avant le début de la procédure, la suspension ou sa prolongation est gratuite pendant un an.

Toute correspondance dans la procédure d'opposition doit être adressée à l'Office Benelux de la Propriété Intellectuelle.

Nous espérons que ces informations vous ont été utiles et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Karin Winkel
Chef Enregistrement



OPPOSITION
numéro: 2013071
date d'introduction: 05/05/2017
(EH)

Coordonnées de l'opposant et du (des) droit(s) invoqué(s)

OPPOSANT

INTERLAC HOLDING S.A.
Le Verney
CH-1070 Puidoux
Suisse

MANDATAIRE

Marks & Clerk (Luxembourg) LLP
B.P. 1775
1017 Luxembourg,
Luxembourg

Droit invoqué 1

Marque: ACTIDERMA

Numéro d'enregistrement: I 1057818

Date du dépôt: 20/10/2010

Date d'enregistrement: 03/11/2011

Date d'échéance: 20/10/2020

Classes: 03

Classes sur lesquelles l'opposition est basée:

tous les produits / services protégés par l'enregistrement

Droit invoqué 2



Numéro d'enregistrement: I 1162354

Date du dépôt: 22/05/2013

Date d'enregistrement: 08/05/2014

Date d'échéance: 22/05/2023

Classes: 03

Classes sur lesquelles l'opposition est basée:

tous les produits / services protégés par l'enregistrement

OPPOSITION
numéro: 2013071
date d'introduction: 05/05/2017
(EH)
(suite)

Coordonnées du défendeur

DEFENDEUR

LABORATORI ZAUBER SRL
Via Rosso Medardo, 15
I-20159 MILANO
Italie

MANDATAIRE

DR. PROF. FRANCO CICOGNA - 01077 Dr. Alessandro Turato
Via Visconti di Modrone, 14/A
I-20122 MILANO
Italie

MARQUE

AKTIDERM

Numéro: I 1333881

Date du dépôt: 07/07/2016

Date de publication: 09/03/2017

Classes: 03 05 44

Classes contre lesquelles l'opposition est dirigée:

tous les produits / services protégés par l'enregistrement

L' opposition est recevable